

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS

Règlement jeu-concours C'CMHB « Dessine ton maillot » 2021

Diffusé sur le site ccmhb.fr

1. ORGANISATEUR & PRESENTATION

Le présent jeu-concours est organisé par C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL, domicilié au 40bis Avenue Jean Mermoz, désigné ci-après « l'Organisateur ».

Présentation « Dessine ton maillot »:

Chaque participant pourra proposer un dessin du jeu de maillot du C'CMHB en respectant le cahier de charges graphique associé. Les meilleures propositions seront retenues par le club pour faire gagner des lots. Un jeu parmi ces 6 propositions sera finalement sélectionné comme le grand gagnant par un jury constitué des membres du club C'CMHB. Le jeu de maillot de ce gagnant sera ensuite fabriqué par le C'CMHB à ses propres frais et porté lors d'un match 2021-2022.

En plus, des récompenses seront octroyées aux 3 premiers de chaque catégorie, une adulte (+18 ans) et une enfant (0 à 18 ans).

2. PARTICIPANT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

2.2. La participation au présent jeu-concours est interdite aux personnes remplissant les conditions suivantes : les salariés du C'CMHB.

2.3. Le participant devra envoyer son dessin de jeu de maillot durant la période ouverte du concours, à la bonne adresse mail, en suivant le cahier des charges associé au jeu et en précisant obligatoirement son nom, prénom, âge et ses coordonnées contact (numéro de téléphone et adresse mail) ; sans quoi le projet ne sera pas retenu.

3. LOTS

Le premier de chaque catégorie gagne 1 abonnement et un poster dédié, le deuxième de chaque catégorie gagne un maillot dédié et un poster dédié, le troisième un mini ballon LNH et un poster dédié.

3.1. Soit le total des lots mentionnés ci-dessous :

4 x ABONNEMENTS (NON VIP) POUR LA SAISON 2021-2022

2 X MAILLOTS DE MATCH DOMICILE DÉDICACÉS

2 X MINI BALLONS LNH

6 X POSTERS DÉDICACÉS DE L'ÉQUIPE 2020-2021

3.2. L'Organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque de chacun des lots proposés.

3.3. La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous la forme de somme d'argent.

3.4. Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3.5. Les lots seront à retirer au bureau du handball (40bis Avenue Jean Mermoz 28000 Chartres) ou ils seront envoyés par colis par l'organisateur sous réserve du règlement des frais d'envoi à l'avance.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION ET FRAIS DE PARTICIPATION

4.1. Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

4.2. La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 16/03/2021 au 23/05/2021 à minuit.

4.3. Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

4.4. La participation se déroule selon les modalités suivantes : une sélection sera faite par le staff administratif puis les joueurs professionnels voteront le meilleur.

5. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante :

Sélection des meilleurs dessins par le staff et les joueurs selon une grille de critères définie au préalable : 1 dessin pour le premier gagnant, 1 dessin pour le 2^{ème} gagnant, 1 dessin pour le 3^{ème} gagnant, et ce dans chaque catégorie.

6. DATE ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués le 16/06/2021 sur le site internet de l'Organisateur (www.ccmhb.fr) et sur ses réseaux sociaux Instagram et Facebook et également sur les réseaux de l'association les Blouses Roses.

7. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS :

En soumettant leurs contributions, les participants au jeu-concours acceptent que ces dernières soient utilisées par l'Organisateur dans les conditions suivantes :

Certains dessins seront publiés sur les réseaux et site internet de l'Organisateur. L'organisateur pourra s'inspirer ou réutiliser le meilleur jeu de maillot pour le fabriquer et le faire porter aux joueurs lors d'un match durant la saison 2021-2022.

8. DONNÉES PERSONNELLES

8.1. Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectés avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

8.2. Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de trois mois et traités par les personnes suivantes : le service communication et marketing du C'CMHB.

8.3. Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leur données personnelles de la manière suivante : jeu-concours@ccmhb.fr

9. LIMITATION DE RESPONSABILITE

9.1. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de l'organisation du présent jeu, notamment si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, il est amené à annuler, écourter, proroger ou reporter le jeu.

9.2. La participation au jeu implique l'acceptation plein et entière du présent règlement et de ses annexes éventuelles. Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à leurs contre-valeurs en argent, ni à l'échange à la demande des gagnants. Les lots ne peuvent pas être échangés ni remboursés par l'Organisateur ni celle ayant donné les lots.

9.3. L'Organisateur décline toute responsabilité quant à l'état des lots à leur livraison.

10. CONTESTATIONS ET LITIGES

10.1. Toute contestation relative à ce jeu concours devra obligatoirement intervenir par écrit, dans un délai maximum de 7 jours à compter de la date et de l'heure de la communication des résultats du jeu.

10.2. Le présent règlement est régi par la loi française.

10.3. Le présent règlement est disponible sur le site internet du C'CMHB durant toute la durée du concours : www.ccmhb.fr